



Roissy, le 20 Août 2016.

GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET DIRECTION D'AIR FRANCE, MAIN DANS LA MAIN POUR LICENCIER !

L'intersyndicale Air France est scandalisée par la décision de la Ministre El Khomri qui vient casser la décision de l'Inspection du Travail et autorise par là même le licenciement de notre collègue Vincent Martinez.

Pour rappel, le rapport circonstancié de 4 pages de l'Inspection du Travail sur le déroulé de la manifestation unitaire du 5 octobre 2015 insiste sur le fait que cette journée s'est déroulée dans un «climat de fortes tensions sociales», climat dont seule Air France peut être tenue pour responsable (menace de licenciement, immixtion illégale d'une société de sécurité privée dans un conflit du travail, mise en place de caméras sans information préalable, fermeture du site...).

L'Inspection du Travail en a conclu qu'aucune faute lourde ne pouvait être retenue à l'encontre de Vincent Martinez et, de fait, annulait son licenciement.

Loin de comprendre la situation sociale de notre entreprise, et avant même que la Justice ne dise le droit (nous rappelons à cette occasion que le Procureur de la République a déjà classé sans suite la plainte concernant les deux pilotes), cette décision politique de la Ministre du Travail vient ajouter une injustice supplémentaire après les licenciements illégitimes de 4 salariés déjà prononcés par l'actuelle direction d'Air France suite aux événements survenus au cours du CCE du 5 octobre 2015. Ce licenciement va venir crispier un peu plus encore les relations sociales entre le personnel d'Air France et ses dirigeants.

L'Intersyndicale Air France exige donc de la direction d'Air France l'arrêt de toutes les procédures de licenciement et la réintégration immédiate de nos collègues.

De plus, l'Intersyndicale appelle l'ensemble des salariés d'Air France à venir manifester les 27 et 28 septembre prochains devant le tribunal de Bobigny pour exiger la relaxe de tous les réprimés.